



DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS DÉCHÈTERIES UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS

Madame, Monsieur,

La communauté d'agglomération  propose aux habitants du territoire une carte d'accès aux déchèteries. Cette carte personnelle, uniquement réservée aux particuliers résidant sur le territoire  est à présenter aux gardiens dès l'entrée en déchèterie. Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir ce formulaire.

- La photocopie du certificat d'immatriculation (carte grise) de votre / vos véhicule(s).
- Un justificatif de domicile récent (facture eau, électricité, téléphone, Internet, quittance loyer...)

VÉHICULES AUTORISÉS



Véhicules légers seul ou attelés d'une remorque de moins de 500 kg

Numéro(s) d'immatriculation du/des véhicule(s)

..... /

- 1^{ère} demande d'une carte accès déchèterie
- Renouvellement de votre carte d'accès / ou / Changement d'immatriculation de votre/ou de vos véhicule(s)

Monsieur Madame Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville : Téléphone :

"Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande d'une carte d'accès de déchèterie."

CE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ, ACCOMPAGNÉ DES JUSTIFICATIFS EST À ADRESSER À :

- Service Info Collecte ACCM Environnement - Centre Technique Municipal 7, rue Gaspard Monge - Zone Industrielle sud 13200 Arles
- OU par mail à infocollecte@agglo-accm.fr - N° Info Collecte 04 84 76 94 00
- OU à ramener en déchèterie

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Atteste sur l'honneur que mes déchets apportés dans une des déchèterie(s) du territoire  NE SONT PAS ISSUS D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.

▶ LE NON RESPECT DE CET ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR POURRAIT ENTRAÎNER DES POURSUITES AINSI QUE LE RETRAIT DE LA CARTE.

Fait pour servir et valoir ce que de droit. Fait à le

"Lu et approuvé", Signature de l'utilisateur



LES CONDITIONS D'ACCÈS DES DÉCHÈTERIES

Arles-Trinquetaille
Boulbon
Les Saintes-Maries-de-la-Mer
Raphèle-les-Arles
Salin-de-Giraud
Saint-Martin-de-Crau
Tarascon

- ACCÈS RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS DÉTENTEURS DE LA CARTE
- PROFESSIONNELS NON ACCEPTÉS
- QUANTITÉ ADMISE 1 M³/JOUR/CARTE

- Demande de carte uniquement en déchèterie pour les professionnels de Boulbon et Tarascon
- Quantité admise 1 m³/jour/carte